



La prévention de la pollution opérationnelle des pétroliers

Régime juridique, obstacles et réalisations en Méditerranée

Lilia Khodjet El Khil

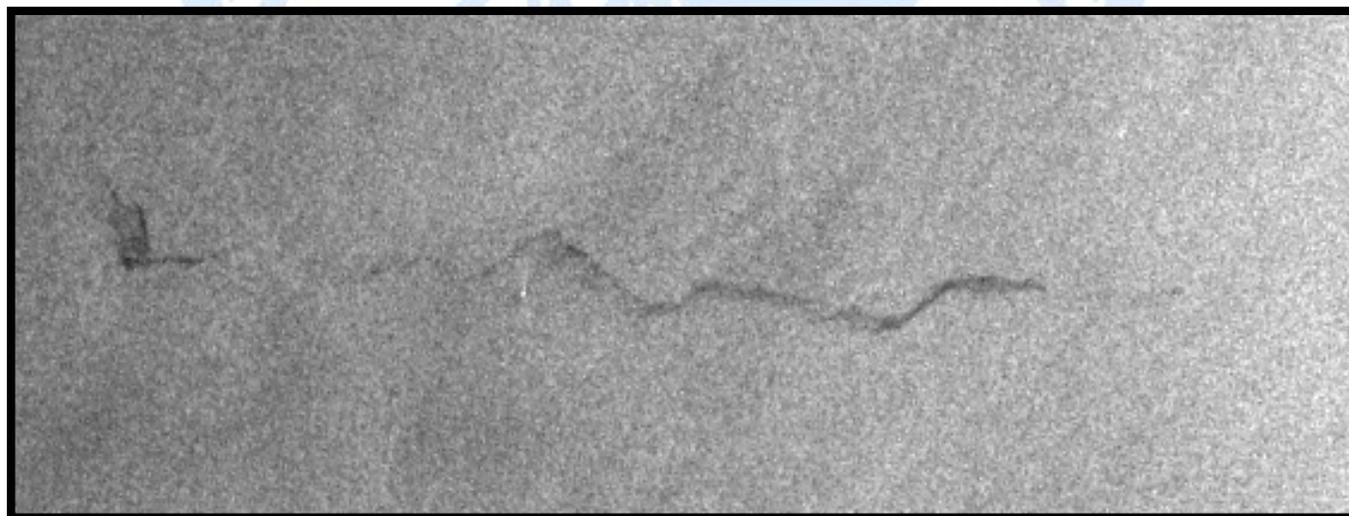
Atelier juridique sur la gouvernance de la Méditerranée
au delà des mers territoriales
IUCN, Malaga, 15-16 mars 2004





POLLUTION OPERATIONNELLE

REJETS ILLICITES D'HYDROCARBURES



Baltic Sea, 29.10.2002
KONGSBERG





POLLUTION OPERATIONNELLE

REJETS ILLICITES D'HYDROCARBURES



Black Sea
Photo: Lawrence D. Mee and BSEP



SE of Malta
EC Joint Research Centre, Ispra (I)





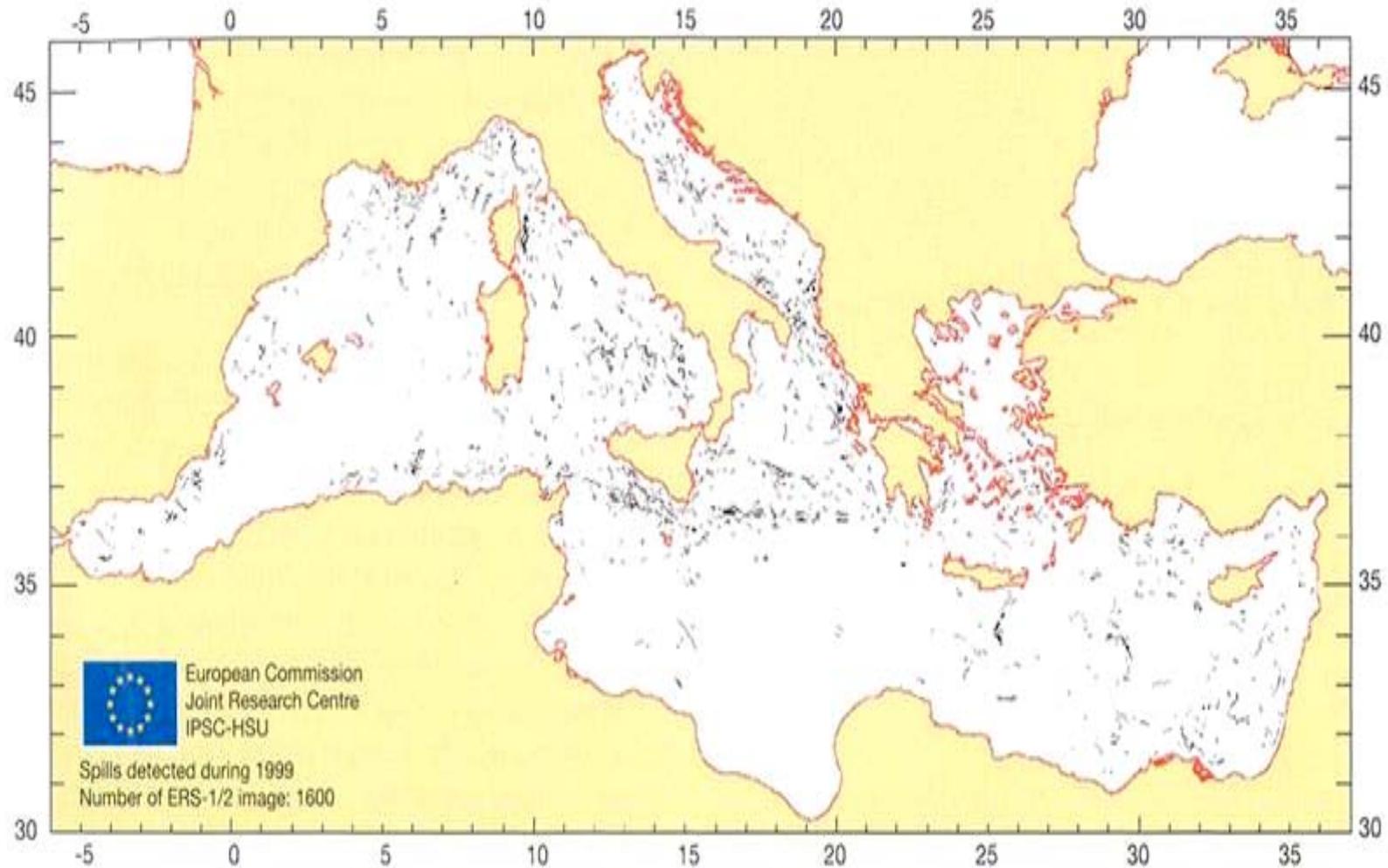
IMO-OMI



UNEP-PNUE

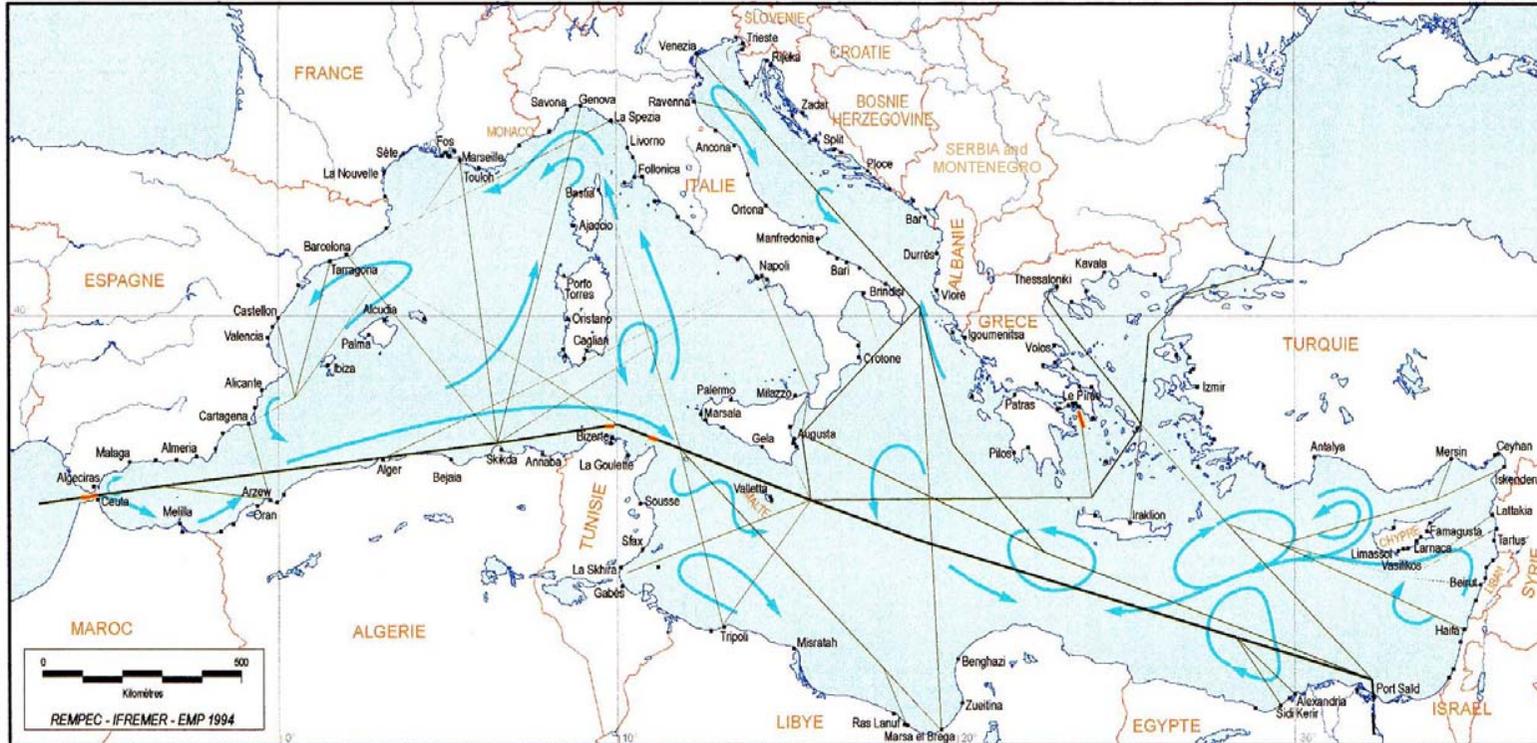


REJETS ILLICITES DETECTES EN 1999





PRINCIPALES ROUTES MARITIMES EN MÉDITERRANÉE



Routes et ports

- Principaux ports pétroliers/gaziers/chimiques
- Routes maritimes principales

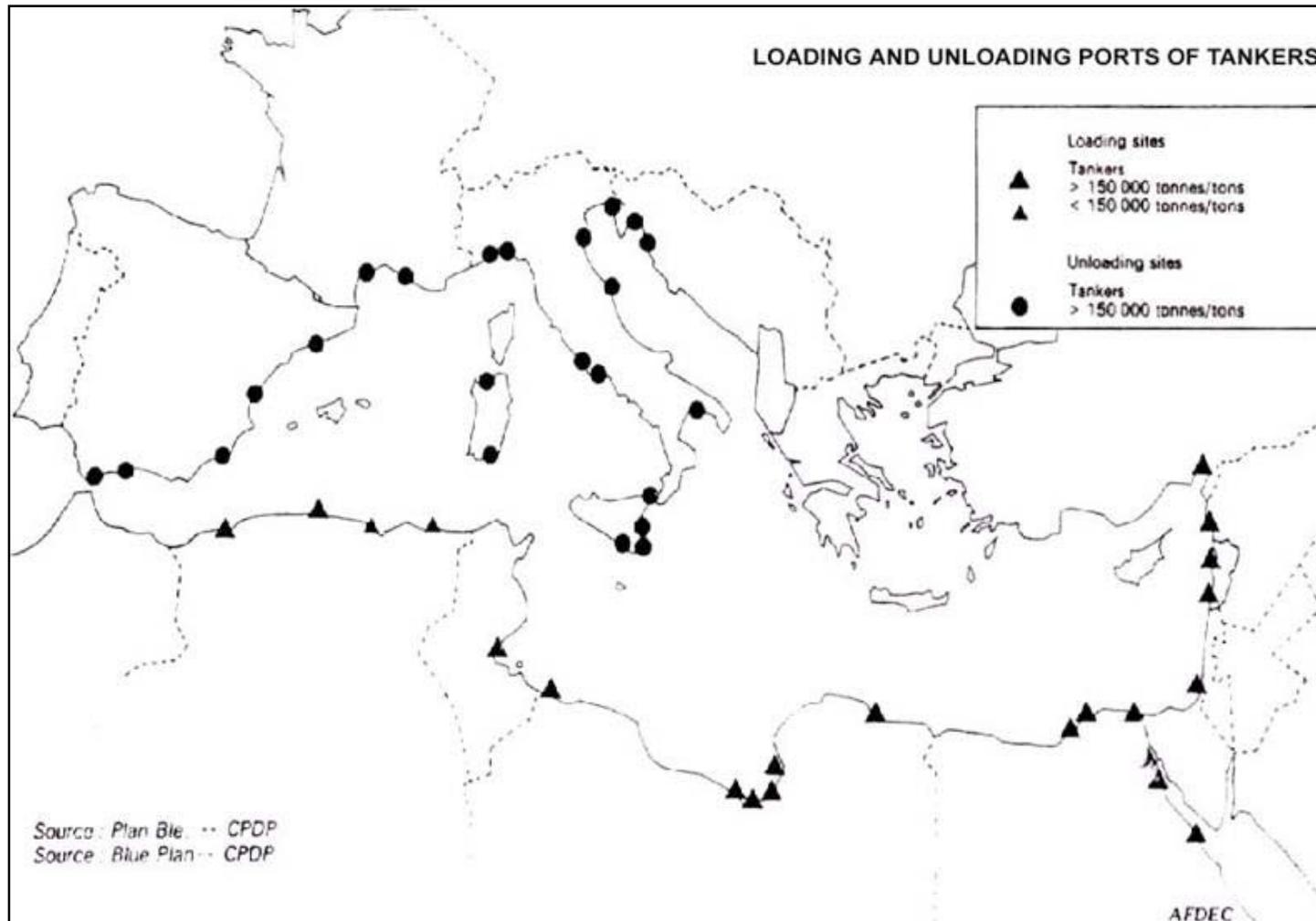
Courantologie

- Courants permanents principaux





PORTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT DES PÉTROLIERS EN MÉDITERRANÉE





IMO-CMI



UNEP-PNUE



DÉBALLASTAGE EN MER





IMO-OMI



UNEP-PNUM



Types de pollutions causés par les eaux de ballast des pétroliers

- Pollution de l'environnement marin par le rejet en mer de résidus d'hydrocarbures
- Le transfert d'organismes nocifs et/ou pathogènes





I - Le statut juridique de la mer Méditerranée au regard de la pollution par les eaux de ballast

- Une zone spéciale au titre de l'Annexe I de la convention MARPOL 73/78
- Une zone couverte par la convention sur la gestion des eaux de ballast de 2004





La convention MARPOL 73/78 (Annexe I) et la prévention de la pollution opérationnelle des pétroliers

3 volets complémentaires:

- Limitation des rejets d'hydrocarbures
- Installations de réception portuaires
- Enquête lorsqu'un rejet illicite est détecté





Réglementation MARPOL 73/78 applicable en Méditerranée

-  La Méditerranée: une zone spéciale de l'Annexe I:
 - Principe: interdiction des rejets d'hydrocarbures (eaux de ballast sales, eaux de lavage des citernes, eaux de cales et boues)
 - Mise en place d'installations de réception portuaires au 1er janvier 1977
 - Enquêtes





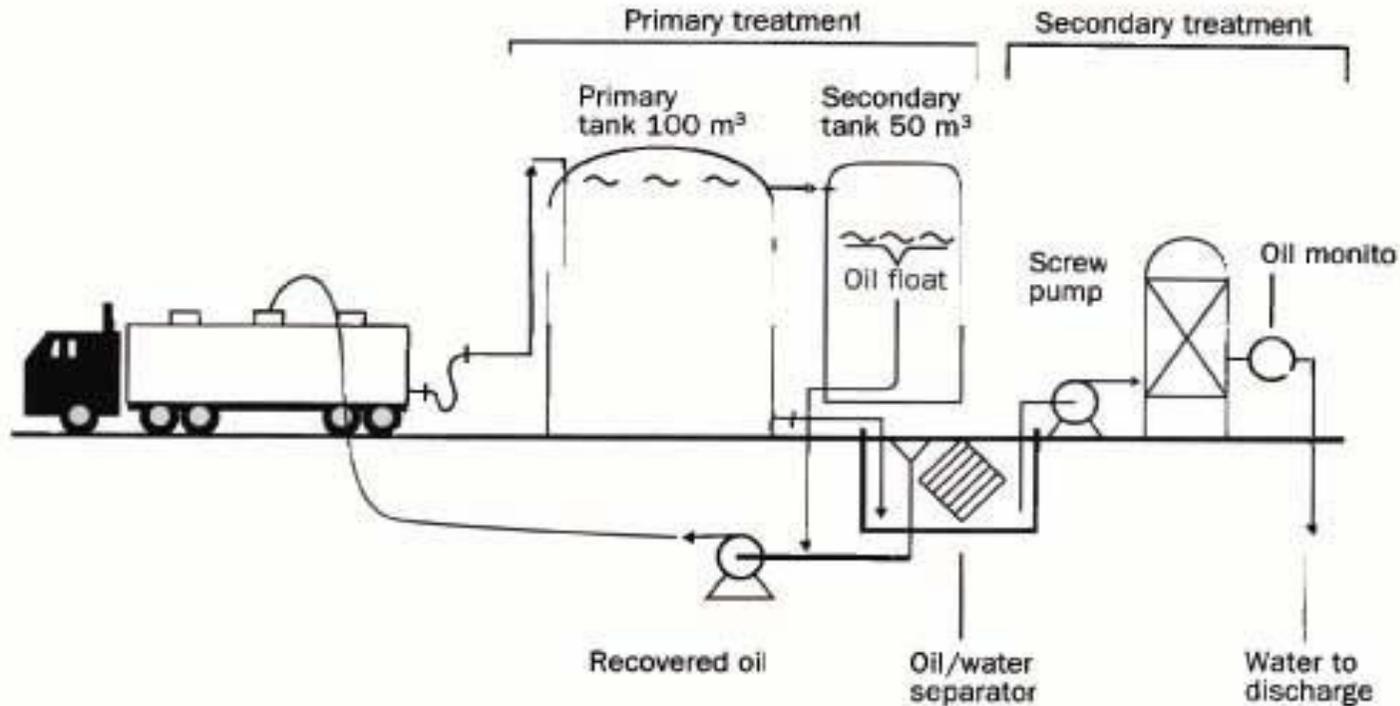
Difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de la réglementation MARPOL 7378

- Le retard dans l'équipement des ports méditerranéens
- Les obstacles à la recherche des infractions





Schéma d'une installation de réception portuaire





Les obstacles à la recherche des infractions

Obstacles à l'action de l'Etat côtier:

- Absence de zone économique exclusive
- Surveillance des eaux côtières insuffisante

Obstacles à l'action de l'Etat du port:

- Contrôle par l'Etat du port éclaté entre trois accords
- Défaillances du Med MoU





La convention pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires de 2004

Historique de l'adoption: un long processus

- Question abordée dès 1973
- Article 196-1 de la CNUDM de 1982
- Deux Résolutions de l'OMI en 1993 et 1997
- Projet de dispositions obligatoires et travaux préparatoires (1997-2004)
- Adoption de la convention en février 2004





Forme et structure de l'instrument

- Une convention autonome/MARPOL 73/78
- Une structure similaire à la convention MARPOL 73/78:
 - Un texte cadre: obligations générales et prescriptions relatives à l'application de la convention
 - Une annexe contenant les règles techniques sur la gestion des eaux de ballast





Principales règles sur la gestion des eaux de ballast

- Lieu de renouvellement des eaux de ballast
 - 200 nautiques / 200 mètres de profondeur
 - sinon 200 nautiques / 50 mètres de profondeur
 - sinon zones désignées
- Quantité et qualité des eaux de ballast rejetées
- Plan de gestion des eaux de ballast à bord
- Registre des eaux de ballast à bord





II- Gouvernance et prévention de la pollution par les navires en Méditerranée

- Le PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée):
 - Composants juridiques: la convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée (1976) et ses protocoles
 - Réseau institutionnel: une unité de coordination et sept Centres d'activité régionaux





Des outils juridiques en évolution constante

La révision du système de Barcelone:

- **Champ d'application :**
 - ✓ 2 protocoles en 1976,
 - ✓ 6 protocoles aujourd'hui et
 - ✓ 2 protocoles en préparation

- **Renouvellement de la substance des textes:**
 - ✓ Révision de la convention de Barcelone en 1995
 - ✓ Révision des protocoles:
 - 📄 protocole "immersion" en 1995
 - 📄 protocole "pollution tellurique" en 1996
 - 📄 protocole "aires spécialement protégées" en 1995
 - 📄 protocole "situation critique" en 2002





Le protocole "Prévention et Situation Critique" adopté en janvier 2002

- Le protocole "Situation Critique" de 1976 vise la lutte contre la pollution accidentelle des navires
- Le protocole "Prévention et Situation Critique" vise la prévention de la pollution par les navires et la lutte contre la pollution accidentelle
- La prévention comprend:
 - La prévention de la pollution accidentelle
 - La prévention de la pollution opérationnelle





Le protocole "Prévention et Situation Critique" adopté en janvier 2002

Processus d'adoption:

- Le PAM II (1995) et le concept de prévention
- La réunion des correspondants du REMPEC (1996)
- Première réunion d'experts (Malte, 1998)
- Deuxième réunion d'experts (Monaco, 2001)
- Troisième réunion d'experts et adoption du nouveau protocole (Malte 2002)





Le protocole "Prévention et Situation Critique" adopté en janvier 2002

Dispositions relatives à la prévention de la pollution opérationnelle des navires:

- L'équipement des ports en installations de réception portuaires (article 14)
- La surveillance de la mer Méditerranée (article 5)





L'outil institutionnel : le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

Les missions du REMPEC ont évolué:

- En 1976 : lutte contre les pollutions accidentelles (hydrocarbures)
- En 1989: lutte contre les pollutions accidentelles (hydrocarbures et autres substances nuisibles)
- En 1993: promotion des conventions de l'OMI sur la prévention de la pollution
- En 2001: lutte contre les pollutions accidentelles et prévention de la pollution par les navires





Stratégie et activités du REMPEC pour la mise en oeuvre du protocole "Prévention et Situation Critique"

- La Stratégie pour la mise en oeuvre du Protocole: un document en cours de préparation
- Le projet MEDA sur les installations de réception portuaires en Méditerranée
- La préparation d'un projet sur la détection des rejets illicites et la poursuite des contrevenants
- La gestion des eaux de ballast

